

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 54915

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ARHC » Siège social : ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 BIETRY, RUE DU CANAL, 13 BP 465 ABJ 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 28 Sept 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « ARHC ».

<u>Objet:</u> Prestation de service ; Achat et vente de marchandises diverses ; Construction, aménagement, réhabilitation de bâtiments

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - MARCORY ZONE 4 BIETRY, RUE DU CANAL, 13 BP 465 ABJ 13

GERANT: Madame CHOUMANE SARAH.

<u>RCCM:</u> n°CI-ABJ-2018-B-25732 du 28/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

<u>Dépôt au greffe:</u> n°23157 du 28/09/2018

